

- 1. COMPTE-RENDU DE LA**
- 2. SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**
- 3. Du 26 Septembre 2017**
- 4. (Article L.2121-25 du C.G.C.T.)**

5. L'an deux mille dix-sept, le 26 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 Septembre, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme Christine MANDON, 1^{ère} Adjointe

Présents :

Mme MANDON - Mme BALICHARD - M. FAGONT - M. FLOQUET - M. MARTINEZ -
Mme SIMEON - Mme PIRONIN - Mme CHETTOUH - Mme COUTANSON - Mme MATHEY
- M. THABEAU - M. PRADIER - Mme BEURIOT

Excusés ayant donné procuration :

M. LAVILLE	à	Mme MANDON
Mme SOARES	à	Mme BEURIOT
Mme GUILLEMAT	à	Mme SIMEON
M. ESPINASSE	à	M. PRADIER
Mme MAHAUT	à	Mme COUTANSON
M. BERNARD	à	M. FAGONT

Excusée : Mme ALAPETITE

Absente : Mme CHASSAGNOL

Secrétaire de séance : Mme Pascale COUTANSON

La convocation de la présente séance a été :

Envoyée aux élus le :	19 Septembre 2017
Affichée en Mairie le :	19 Septembre 2017
Envoyée à la Presse le :	19 Septembre 2017

Ouverture de la séance : 20h05

Mme la 1^{ère} Adjointe présente le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 Août 2017, qui est adopté à l'unanimité sans modification

ADMINISTRATION GENERALE

Accord pour la transformation en Métropole

Mme Mandon expose que Clermont Auvergne Métropole, qui est devenue Communauté Urbaine au 1er Janvier 2017, souhaite renforcer son rayonnement au sein de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est pourquoi le Conseil Communautaire du 30 Juin 2017 a voté le passage en métropole, afin d'étendre les compétences de l'EPCI.

Après quelques précisions sur les modalités de cette transformation, le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce passage de Communauté Urbaine en Métropole.

Vote : Unanimité

Validation de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance

Mme Chettouh explique la démarche de coordination des actions dans le domaine de la sécurité et de la prévention de la délinquance menée par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention, qui a abouti à l'élaboration de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) qui est présentée au Conseil.

Elle souligne l'implication de la commune d'Aulnat, y compris dans plusieurs ateliers thématiques, et précise que cette démarche est basée sur le volontariat des communes.

Après cet exposé complet, le rapport de la STSPD est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Vote : Unanimité

Désignation délégué au SIEG

Mme Mandon explique que, suite à la prise de compétence « Eclairage public » par la Communauté Urbaine, il est nécessaire que la commune désigne 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant auprès du SIEG

Proposés : Titulaire : Cédric BERNARD ; Suppléant : Philippe ESPINASSE

Vote : Unanimité

FINANCES - Budget principal

DM 8 Régularisation compte amortissement des subventions

Mme Siméon indique qu'il est nécessaire de faire quelques régularisations pour faire coïncider durée d'amortissement de certains biens, et durée d'amortissement de leurs subventions.

Il est proposé de voter les régularisations de crédits suivantes, qui n'ont pas d'incidences financières :

Compte 777 « quote-part des subventions d'investissement » (<i>titre</i>)	+ 1 370 euros
Compte 13913 « subvention d'équipement – Département » (<i>mandat</i>)	+ 1 370 euros

Vote : Unanimité

DM9 : Régularisation pour l'intégration des frais d'études du Pôle Enfance Jeunesse au compte 2313

Mme Siméon poursuit en présentant une autre DM de régularisation : il est nécessaire de faire passer les frais d'études du Pôle sur un compte d'investissement afin de pouvoir percevoir la TVA sur ce montant.

Est proposée l'écriture de régularisation suivante :

Compte 2031 (chap. 041) « Frais d'étude » (Titre)	+ 21 208 euros
Compte 2313 (chap. 041) « Constructions » (Mandat)	+ 21 208 euros

Vote : Unanimité

DM 10 : Régularisation du Compte d'avance 238

Mme Siméon expose la troisième DM de régularisation : dans le cadre de l'ajustement de l'actif entre la commune et la trésorerie il s'avère nécessaire de passer les écritures suivantes :

Compte 238 (chap. 041) « Avances versées » (Titre)	+ 24 705 euros
Compte 2313 (chap. 041) « Constructions » (Mandat)	+ 24 705 euros

Vote : Unanimité

DM11: virement de crédits - Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) – Exercice 2017

Mme Siméon explique que le FPIC est un fonds de péréquation horizontale entre les EPCI. L'ensemble intercommunal est prélevé d'un montant, qu'il répercute sur les communes d'après une règle de calcul intégrant les notions de potentiel fiscal et financier.

Pour Aulnat, le FPIC est en forte augmentation ces dernières années, sans que son montant exact soit connu lors de l'élaboration du budget.

La somme n'ayant pas été intégrée au BP, il est nécessaire de faire un virement de crédits pour couvrir la dépense.

Mme Siméon précise que des montants présentés dans la fiche sont à vérifier : la question du FPIC sera à creuser, y compris dans la perspective de travaux communautaires sur un « Pacte Fiscal ».

DM proposée :

Compte 022 « Dépenses imprévues » - 19 778 euros

Compte 73925 « Fonds de péréquation » + 19 778 euros

Vote : Unanimité

PERSONNEL (Huis Clos)

Mise en place du RIFSEEP pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise

M. Floquet rappelle que le RIFSEEP a été instauré par délibération du 31 janvier 2017 à Aulnat pour les cadres d'emplois éligibles à cette date. Suite à la parution des décrets d'application concernant d'autres cadres d'emplois (Adjoints techniques et des Agents de Maîtrise), il est nécessaire de compléter cette délibération.

Vote : Unanimité

Renouvellement de l'adhésion au pôle santé au travail du Centre de Gestion 63

M. Floquet explique que le Centre de gestion met à disposition des collectivités des prestations liées à la santé et à la sécurité au travail, qu'Aulnat mobilise également dans le cadre du CHS-CT.

La convention d'adhésion au pôle santé au travail arrivant à son terme au 31 décembre 2017, il est proposé de la reconduire, dans les mêmes conditions que la précédente.

Vote : Unanimité

Renouvellement de l'adhésion au service retraites du Centre de Gestion 63

M. Floquet poursuit en indiquant que la convention d'adhésion au service retraite du centre de gestion arrive à son terme le 31 décembre 2017.

Cet appui juridique et technique sécurise le montage et le suivi des dossiers grâce à l'expertise du service retraites du centre de gestion.

Il est proposé de renouveler cette convention pour 3 ans.

Vote : Unanimité

Création de poste sur emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

M. Floquet rappelle qu'il n'est plus possible de signer de nouvelles conventions CAE depuis le 3 août 2017.

Suite à la fin de contrat d'un agent le 30 septembre 2017 et dans l'attente de la validation de la réorganisation du service des agents d'entretien, il est proposé de créer 1 poste non permanent d'adjoint technique à temps non complet (30/35ème) à partir du 1er octobre 2017 pour une durée

Compte-rendu d'affichage – Conseil Municipal du 26 Septembre 2017

de 3 mois.

Avant la mise au vote de cette création de poste, Mme Siméon demande à ce que celui-ci soit étudié avec une vue d'ensemble des contrats CAE actuels.

Vote : Unanimité

QUESTION DIVERSE - PERSONNEL (Huis Clos)

Participation de l'employeur aux frais engagés pour un bilan de compétence ou une VAE

M. Floquet indique que, suite à la validation par le Bureau municipal de la prise en charge partielle, sous conditions, de bilans de compétences ou VAE présentés par des agents, il est nécessaire que le Conseil Municipal formalise cette position par une décision, d'autant qu'un agent a déposé une demande pour bénéficier de cette mesure adoptée également par le CT.

Vote : Unanimité

L'Ordre du Jour étant épuisé, Mme la 1^{ère} Adjointe lève la séance à 20h50